

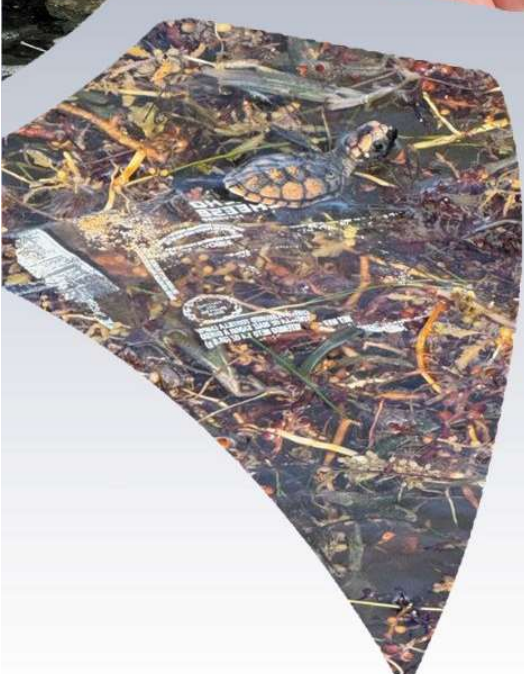
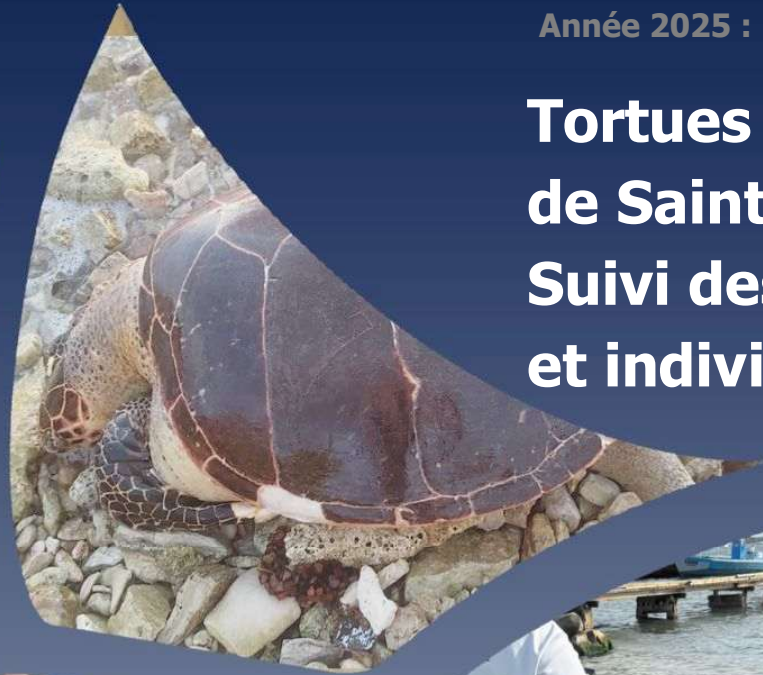


Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

Année 2025 :

Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse.

Rapport final : Mars 2026

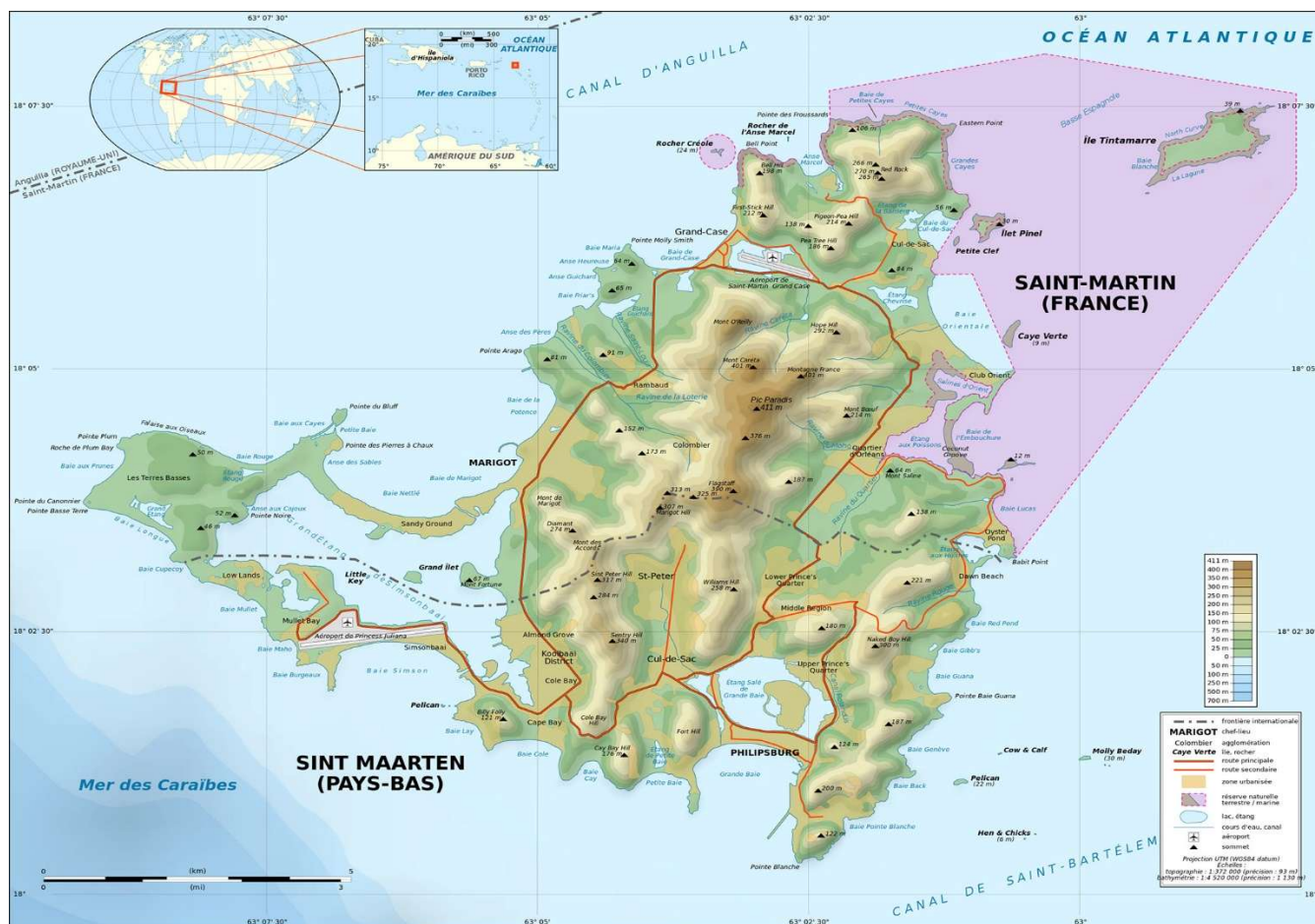


Projet soutenu par :
DEAL Guadeloupe / AGRNSM


**PRÉFET
DE LA
GUADELOUPE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement





L'île de Saint-Martin est située au nord de l'arc des Petites Antilles, entre Saint-Barthélemy au sud-est et Anguilla au nord. L'île est découpée en deux parties, la partie néerlandaise au sud de l'île et la partie française au nord (Figure1). Le rattachement administratif de Saint-Martin au Département de la Guadeloupe, en vigueur depuis 1947, a pris fin en 2007. Le processus d'évolution statutaire engagé par les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin s'est en effet concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de Collectivité d'Outre-Mer (COM). Le 15 juillet 2007, le Conseil territorial de la nouvelle COM est mis en place. L'économie repose principalement sur le tourisme et les services associés : l'hôtellerie, la restauration.... Depuis le passage du cyclone Irma de catégorie 5 le 6 septembre 2017 qui a dévasté près de 95% du bâti de la partie française, le secteur du BTP poursuit son regain d'activité, et l'activité touristique retrouve cette année des niveaux équivalents d'avant la catastrophe naturelle, suivi de la pandémie mondiale du Covid-19. La Réserve Naturelle Nationale (RNN) comprenant 95% de sa surface sur le domaine public maritime, est située à l'est de la partie française.

Créée en 1998, la RNN de Saint-Martin protège 3 types de milieux abritant plusieurs unités écologiques : les herbiers de Magnoliophytes marines et les formations coralliennes du milieu marin ; les formations végétales xérophiles littorales et les mangroves du milieu terrestre ; et le milieu lacustre avec les étangs. La gestion est attribuée à l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM).

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin abrite un échantillon représentatif des écosystèmes tropicaux des Antilles, caractérisé par une richesse spécifique exceptionnelle, de par la présence d'habitats, d'espèces rares et d'intérêt patrimonial fournissant de nombreux services écosystémiques essentiels aux populations locales. Les récifs coralliens et les herbiers de Magnoliophytes marines constituent des habitats indispensables pour de nombreuses espèces marines. A Saint-Martin, 36 espèces d'éponges, 30 espèces de gorgones, 30 espèces de coraux, 526 espèces de mollusques ou encore 106 espèces ichthyologiques ont été inventoriées. Plusieurs espèces de requins, de raies, de tortues marines et de mammifères marins fréquentent également ces eaux.

Résumé :

Rapport à citer sous la forme suivante :

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2026) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse, Année 2025, AGRNSM, 14 pages.

Conformément à son Plan de Gestion (Section Connaissance et suivis continu : CS 16 -« Suivre les échouages et les individus en détresse », Priorité 1) et en cohérence avec le Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines aux Antilles françaises au sein du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe animé par l'Association TOTM, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin met en œuvre depuis 2009 un suivi des animaux morts ou blessés, échoués ou en dérive. Les interventions sont possibles grâce à une sensibilisation du grand public à la démarche à suivre en cas de rencontre pour un signalement efficace au réseau local.

En 2025, les 8 signalements concernant des échouages ou animaux en détresse enregistrés ont permis la prise en charge de 9 tortues marines, dont 3 nouveau-nés, par le réseau local. Hormis l'échouement des 3 nouveau-nés probablement lié aux courants marins en baies fermées, 2 tortues imbriquées et 4 tortues vertes mortes ont été retrouvées hors réserve. Lors de la prise en charge par les agents de l'AGRNSM, la collision avec engin motorisé est apparue comme cause la plus probable de 50% cas.

De plus, tous les agents de l'AGRNSM (Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin) ont bénéficié en 2025, d'une mise à jour (7 agents) ou d'une formation initiale (1 agent et 1 écovolontaire) à la gestion des échouages par la Coordination du Réseau Échouages de l'Archipel de la Guadeloupe & Saint Martin, animé par l'Association Evasion Tropicale, représentée par Caroline RINALDI.

La poursuite des actions de sensibilisation du public et la visibilité sur les réseaux sociaux ont permis de rendre le réseau local échouage pleinement opérationnel et efficace pour Saint-Martin. Les gendarmes, pompiers, agents gardiennage des résidences côtières sont aussi des acteurs efficaces contribuant au signalement des animaux échoués.

Dossier suivi par :



**Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin**

Aude BERGER
Cheffe de projets

**Association de Gestion de la Réserve Naturelle de
Saint-Martin**

11-13, Rue Barbuda, Hope Estate
97150 Saint-Martin
Email : reservenat.aude@yahoo.com
Tel : +590 690 470 213

- SOMMAIRE -

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS	1
1. CONTEXTE	1
2. OBJECTIFS	2
II. PRESENTATION DES SITES D'ETUDE	3
III. METHODOLOGIE.....	4
IV. RESULTATS DE LA SAISON 2025.....	6
V. BILAN ET PERSPECTIVES	11
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	12
ANNEXES	13

Table des Figures

FIGURE 1 : CARTE DES PRINCIPAUX SITES DE PONTE DE TORTUES MARINES SUIVIS A SAINT-MARTIN.	3
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL D'ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DE 2009 A 2025 A SAINT MARTIN..	6
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DU NOMBRE MENSUEL D'ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DE 2009 A 2025 A SAINT-MARTIN.	6
FIGURE 4 : ÉVOLUTION PAR ESPECE DES ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DOCUMENTES A SAINT MARTIN DE 2009 A 2025.	7
FIGURE 5 : REPARTITION DES ÉCHOUAGES DOCUMENTES PAR TYPE DE CAUSES PROBABLES A SAINT-MARTIN, DE 2009 A 2025.	7
FIGURE 6 : CARTE DE LOCALISATION DES ÉCHOUAGES ENREGISTRÉS EN 2025	8
FIGURE 7 : REPARTITION PAR SITE DE L'ENSEMBLE DES ÉCHOUAGES DE TORTUES MARINES DOCUMENTES A SAINT MARTIN DE 2009 A 2025.	9
FIGURE 8 : CARTE DES LOCALISATIONS DES NOMBRES D'ÉCHOUAGES DE 2009 A 2025	9

Table des Photos

PHOTO 1 : TORTUE VERTE ÉCHOUÉE MORTE, A MARIGOT LE 13/11/2025.....	2
PHOTO 2 : PRISE EN CHARGE D'UNE TORTUE VERTE ADULTE MORTE ÉCHOUÉE A CUL-DE-SAC LE 25/11/2025.....	5
PHOTO 3 : FORMATION RESEAU ÉCHOUAGES, 30 OCTOBRE 2025	10
PHOTO 4 : TORTUE IMBRIQUÉE ADULTE BAGUÉE ÉCHOUÉE MORTE, A GRANDES CAYES, 29/12/2025.....	11

Table des Annexes

ANNEXE 1 : FICHE TERRAIN ECHOUAGES13

Sigles et abréviations :

AGRNSM	Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin
TOTM	Trans Océans Tortues Marines
PG	Plan de Gestion
RTMG	Réseau Tortues Marines de Guadeloupe
Cm	<i>Chelonia mydas</i>
Dc	<i>Dermochelys coriacea</i>
Ei	<i>Eretmochelys imbricata</i>
RNN	Réserve Naturelle Nationale
SE	Suivis, Etudes et Inventaires

I. Contexte et objectifs

1. Contexte

Par 18°05' Nord et 63°05' Ouest, l'île de Saint-Martin se positionne sur l'arc antillais, intercalée entre Anguilla au Nord, et Saint-Barthélemy au Sud. D'une superficie de 95 km² au total, l'île se singularise par sa division administrative en deux régions : une partie hollandaise au Sud « Sint-Maarten », et une partie française au Nord, couvrant les 3/5ème du territoire.

Située dans la partie Nord de l'île, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) occupe depuis le 3 septembre 1998, une superficie totale de 3 054 hectares (ha) : 154 ha d'espaces terrestres, 2 796 ha d'espaces maritimes et 104 ha d'espaces lacustres (Etang aux Poissons et Etang des Salines d'Orient).

Dans le cadre de sa mission de maintien de la biodiversité et de préservation des différents écosystèmes marins et terrestres, en accord avec la mise en valeur économique et sociale de l'île de Saint-Martin, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM) gestionnaire de la RNN, met en œuvre depuis 2009 un Plan de Gestion, conformément au décret n° 2005-491 du 18 mai 2005. Ce dernier visant à réduire les pressions impactant négativement l'état de conservation de la réserve, se décline en 8 axes (domaines d'activités), dont l'Objectif 3 vise à favoriser la conservation des populations de tortues marines, via notamment la programmation d'inventaires et suivis nécessaires à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes.

Un Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines des Antilles Françaises (PNATMAF) est validé depuis 2006 (anciennement Plan de Restauration, actuellement PNATMAF 2020-2029) par le Conseil National de Protection de la Nature et est animé depuis juin 2025 par l'Association TOTM (Trans Océans Tortues Marines), succédant à l'Office National des Forêts (ONF), avec l'appui des acteurs du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe (RTMG), dont fait partie l'AGRNSM. Deux des objectifs de ce plan concernent l'identification des sous-populations de tortues marines nidifiant aux Antilles françaises et la détermination de leur état de conservation et des menaces pesant sur elles, passant notamment par l'acquisition de connaissances relatives aux tortues marines échouées ou en détresse.

Depuis 2009 et conformément au Plan de Gestion de la RNN, Section Connaissance et suivis continu : CS 16 - « Suivre les échouages et les individus en détresse », l'AGRNSM sensibilise le public et coordonne les actions de prise en charge des individus échoués ou en détresse sur la partie française. En parallèle, l'association gestionnaire opère un suivi annuel des sites de pontes, opéré par les agents et des bénévoles coordonnés par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin. L'année 2017 faisant suite aux 25 ans d'action de préservation des tortues marines, fut marquée par une saison cyclonique des plus actives, avec le passage d'un ouragan majeur de catégorie 5 sur Saint-Martin le 6 septembre 2017 : Irma.

En 2025, le projet « Appui à la conservation des tortues marines de Saint-Martin - 2025 », financé par la Direction de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement de Guadeloupe (DEAL Guadeloupe) et l'AGRNSM, a permis la continuité de la réalisation d'actions d'acquisition de connaissances sur les populations de tortues marines de Saint-Martin en dehors de la RNN (fréquentation des sites de ponte et échouages), ainsi que de favoriser la conservation des populations et de leurs habitats essentiels par la prise en compte des enjeux dans l'aménagement du littoral et des usages côtiers.

Le présent rapport concerne les résultats et les analyses du suivi des échouages de tortues marines et des individus en détresse observés à Saint-Martin (dans et hors Réserve) pour l'année 2025.

2. Objectifs

L'objectif principal est l'animation et la coordination d'un réseau local de prise en charge des tortues marines échouées ou en détresse sur le territoire français de Saint-Martin (en et hors Réserve), en 2025.

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les capacités de prise en charge des animaux par le personnel de l'AGRNSM,
- Coordonner la prise en charge des animaux par le personnel de l'AGRNSM,
- Bancariser les informations annuellement collectées et effectuer le rapportage au sein de RTMG.



Photo 1 : tortue verte échouée morte, à Marigot le 13/11/2025.

II. Présentation des sites d'étude



Figure 1: Carte des principaux sites de ponte de tortues marines suivis à Saint-Martin.

Le réseau de veille et de prise en charge des tortues marines en difficulté ou échouées s'étend sur l'ensemble du littoral du territoire français à Saint-Martin.

III. Méthodologie

Le protocole mis en œuvre pour le suivi et la prise en charge des tortues marines en détresse ou échouées à Saint-Martin a été élaboré sur la base de recherches bibliographiques, d'échanges avec les experts locaux (Guadeloupe/Martinique) et nationaux (Muséum National d'Histoire Naturelle), des moyens humains et matériels disponibles en interne au sein de l'AGRNSM.

L'objectif est de mettre en œuvre de manière pérenne un protocole adapté aux objectifs de gestion énoncés dans le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin de 2018-2027 (Action Connaissances et Suivi continu du patrimoine naturel n° 16), de fournir des données conformes aux attentes de l'animateur (TOTM) suivant le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises (RNNNSM/ONF, 2017) et d'atteindre les objectifs fixés par le programme d'actions locales « Appui à la conservation des tortues marines de Saint-Martin 2025 », financé par la DEAL.

Les interventions de suivi et de prise en charge seront assurées par le coordinateur local de l'AGRNSM et son Responsable Pôle scientifique et avec l'appui régional du RTMG et son animateur l'association TOTM. Seul le personnel ayant suivi une formation dédiée et habilité à le faire, assurera la prise en charge, le relevé d'informations et la manipulation des tortues marines, espèces animales protégées.

Protocole :

3 espèces sont principalement considérées (la tortue luth, la tortue imbriquée et la tortue verte), ainsi que des espèces observées de manière plus anecdotique (tortue olivâtre, tortue caouane).

Le personnel de l'AGRNSM anime un réseau local de veille pour le signalement des animaux en détresse ou échoués. L'efficacité de la coordination et de la prise en charge des individus échoués est directement dépendante de l'implication du public et des professionnels de la mer relayant les observations. Avec l'accord et sous la coordination du RTMG, le personnel habilité de l'AGRNSM adapte au contexte de chaque intervention, les moyens logistiques et humains nécessaires à la prise en charge.

Chaque intervention permet la collecte d'informations sur le terrain (Fiche terrain en ANNEXE 1), en fonction des moyens humains et logistiques disponibles (à terre ou en mer), afin de déterminer l'espèce, l'état de santé et les causes probables de l'échouage. L'ensemble de ces données est ensuite archivé et reversé sur la base de données échouage du RTMG. En fin d'année, les données collectées sont synthétisées au sein d'un rapport annuel transmis au RTMG, ainsi qu'à la DEAL soutenant financièrement cette action.

En l'absence de service d'équarrissage à Saint-Martin les animaux morts sont, si l'intervention des services techniques territoriaux n'est pas possible, gérés par les agents habilités l'AGRNSM de manière à prévenir tout risque sanitaire ou tout prélèvement illégal sur les carcasses d'espèces protégées.



Photo 2 : Prise en charge d'une tortue verte adulte morte échouée à Cul-de-sac le 25/11/2025.

IV. Résultats de la saison 2025

L'année 2025 a fait l'objet de 8 signalements correspondant à 3 nouveaux nés de tortues imbriquées vivants et remis à l'eau, 3 juvéniles morts de tortues vertes et 3 adultes morts (2 tortues imbriquées et 1 verte). Pour la première fois cette année, une tortue imbriquée adulte échouée morte, retrouvée le 29 décembre 2025 à Grandes cayes, était baguée (WE8939 et WE8792). Les investigations sont en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Les premiers indices semblent indiquer une origine aux Iles vierges britanniques.

Depuis 2009, le nombre d'échouages de tortues marines documentés à Saint-Martin progresse (Figure 2). Ces 5 dernières années, les nombres oscillent entre 7 et 10 cas par an.

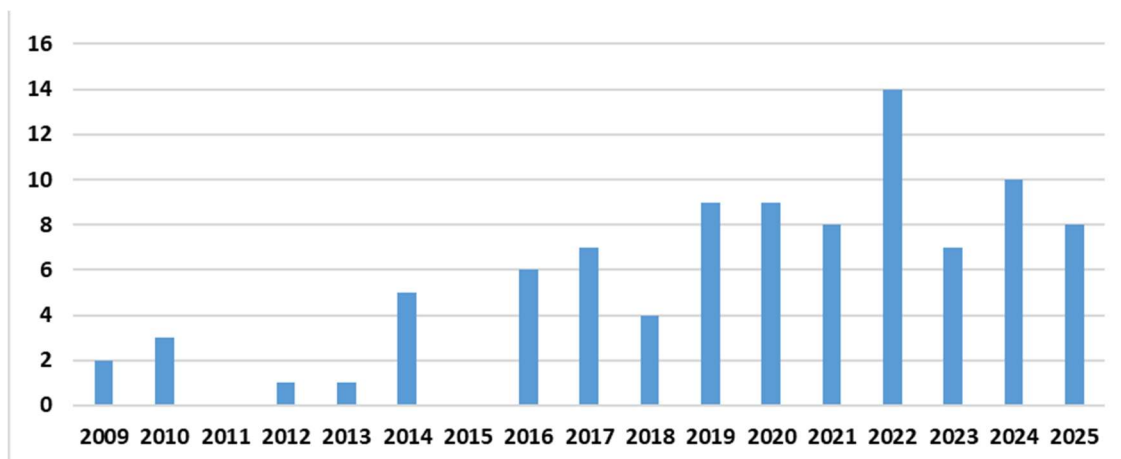


Figure 2 : Évolution du nombre annuel d'échouages de tortues marines de 2009 à 2025 à Saint Martin.

L'ensemble des échouages documentés depuis 2009, semble principalement survenir au cours des périodes de mars à mai, de juillet à août et de novembre à décembre (Figure 3). Si ces périodes ne correspondent pas à des pics de fréquentation touristique de l'île, elles apparaissent cependant coïncider avec des périodes plus propices à la navigation (météo marine plus clémente).

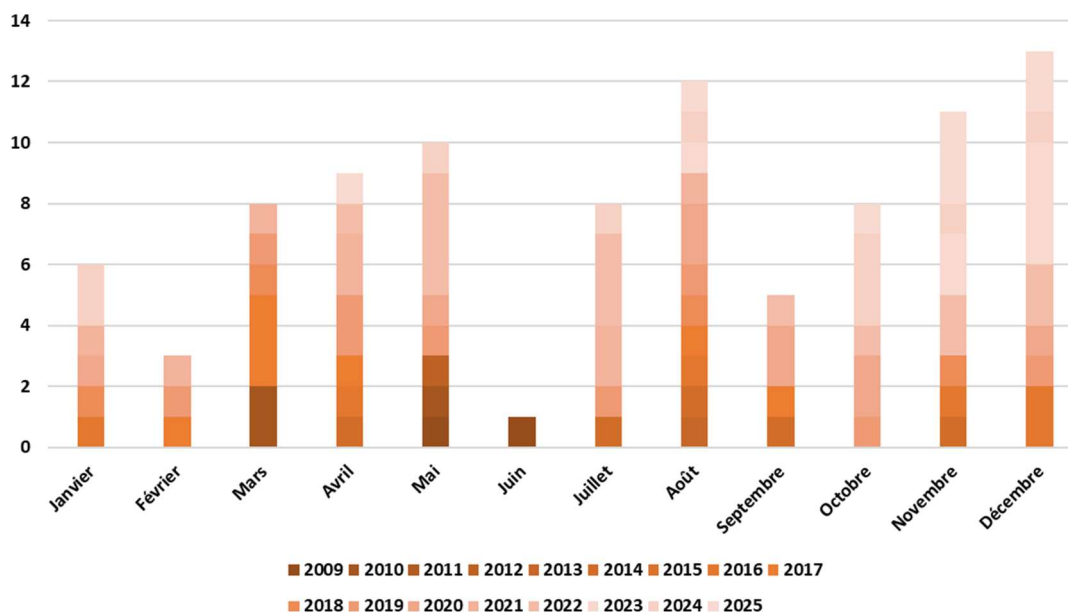


Figure 3 : Evolution du nombre mensuel d'échouages de tortues marines de 2009 à 2025 à Saint-Martin.

La Figure 4 synthétise l'évolution des échouages enregistrés de tortues marines à Saint-Martin sur la période 2009-2025 par espèce. Ces derniers semblent particulièrement impliquer des tortues vertes, dont le régime alimentaire les amène à fréquenter les herbiers sous-marins côtiers.

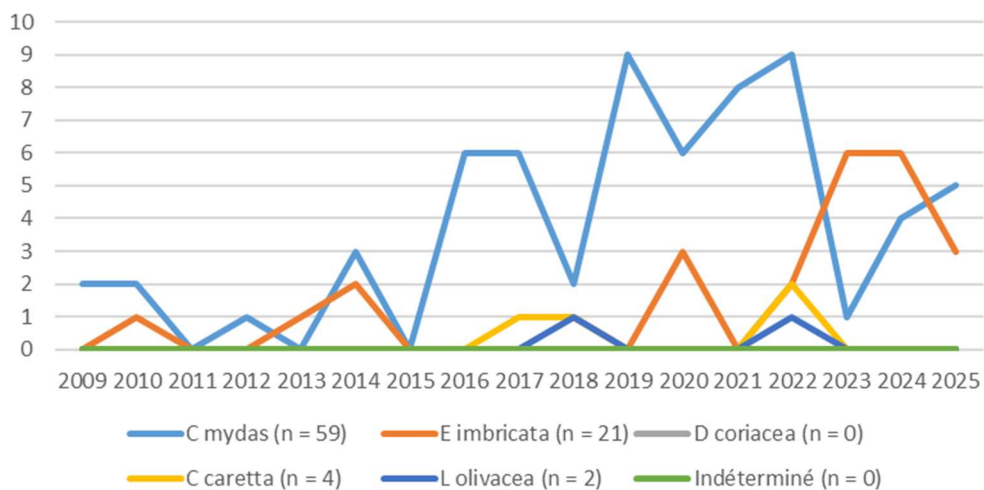


Figure 4 : Evolution par espèce des échouages de tortues marines documentés à Saint Martin de 2009 à 2025.

La Figure 5 traduit la prédominance des collisions comme cause de mortalité suspectée, suivie par les causes non-déterminées (ND), sur la période 2009 – 2025 à Saint-Martin.

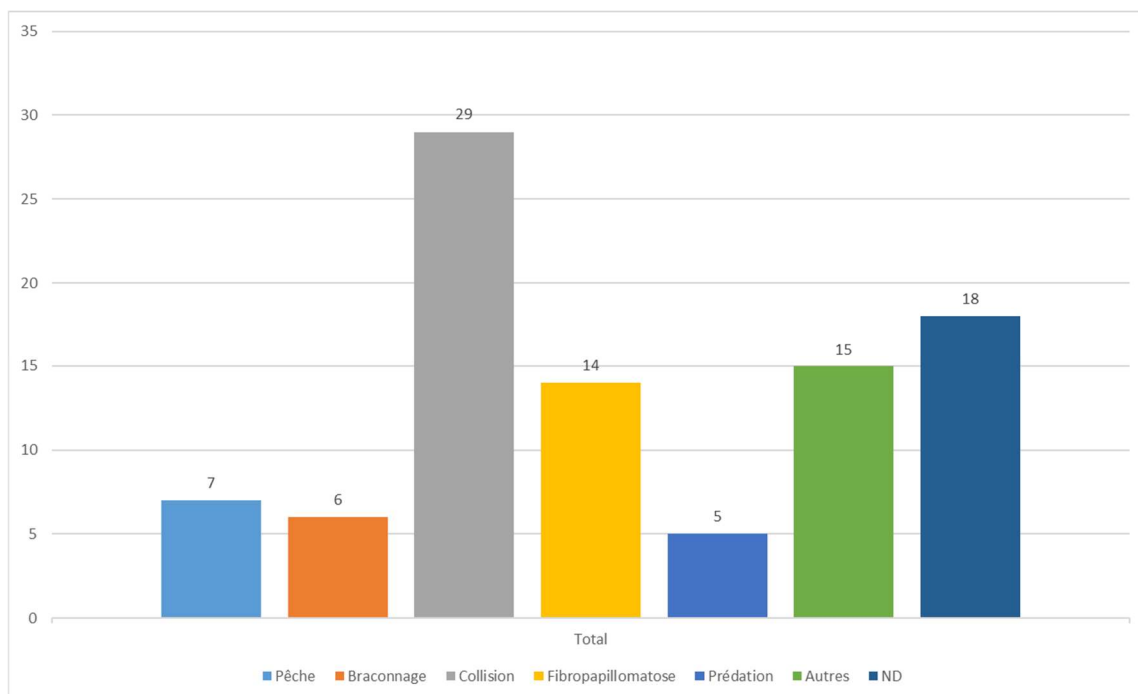


Figure 5 : Répartition des échouages documentés par type de causes probables à Saint-Martin, de 2009 à 2025.

La Figure 6 présente la localisation des animaux échoués et pris en charge en 2025. Cette répartition apparaît conforme à celle des échouages documentés depuis 2009 (voir figure 7).



Les figures 7 et 8 traduisent la prédominance des échouages documentés à Cul de Sac (28), Baie orientale (16), Baie Nettlé (11) et Marigot (9). A noter que l'anticyclone des Açores dirige vers les îles des Antilles un vent d'Est, plus connu sous le nom d'Alizé, favorable aux échouages survenant en fonds de baies ouvertes vers l'Est. Ces zones géographiques sont connues pour être le lieu d'une importante fréquentation nautique motorisée, favorisant la survenue de collisions. Cependant, la prédominance des traces de collisions sur les animaux signalés à la côte, ne serait être le reflet des causes de mortalité pouvant survenir à plus grande distance des côtes. La respiration aérienne des tortues marines, la plus forte fréquentation nautique en eaux côtières et la plus grande probabilité d'échouage en côtier des animaux morts à proximité du littoral, pourraient favoriser une occurrence plus importante des carcasses présentant des indices de collisions au sein des échouages documentés à terre. Enfin, certains animaux signalés en dérive ne peuvent être pris en charge par le réseau échouage et les causes de mortalité ne peuvent donc pas être documentées.

La figure 8 illustre la répartition géographique des échouements documentés depuis 2009, survenant majoritairement hors Réserve Naturelle Nationale (85%).

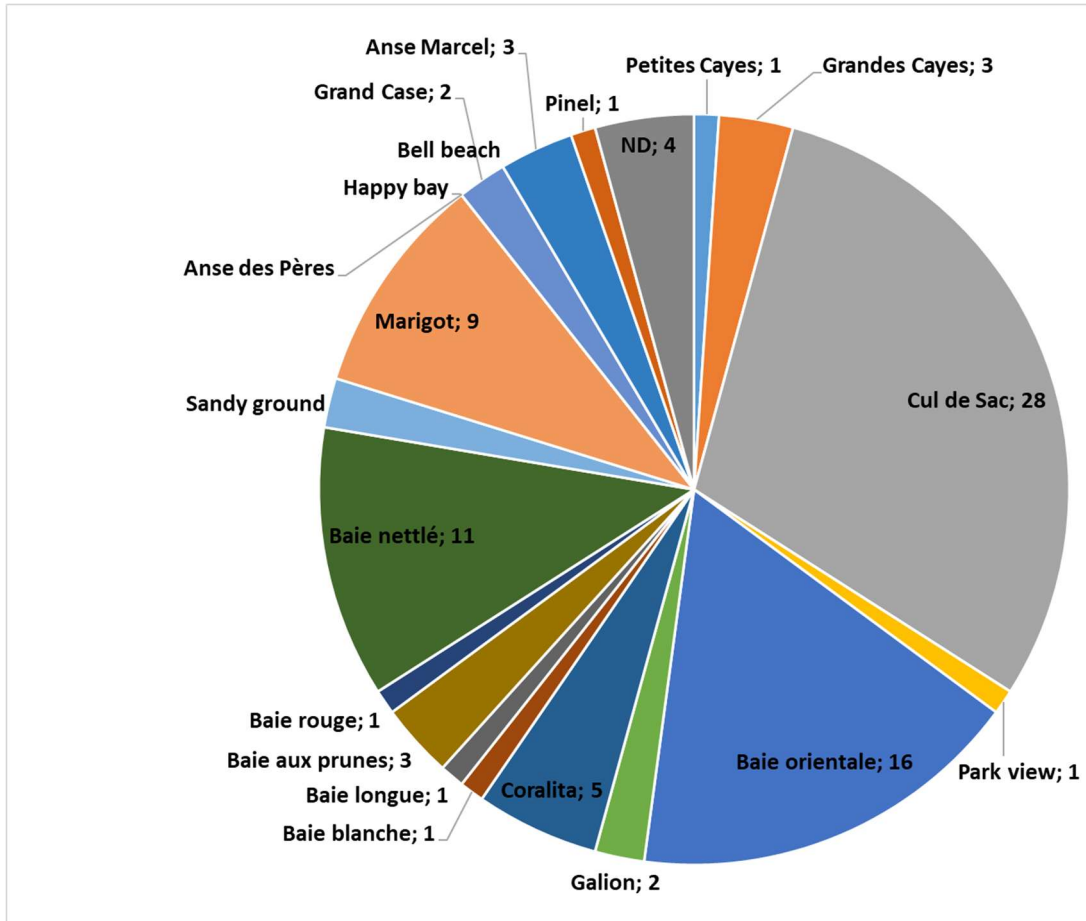


Figure 7 : Répartition par site de l'ensemble des échouages de tortues marines documentés à Saint Martin de 2009 à 2025.

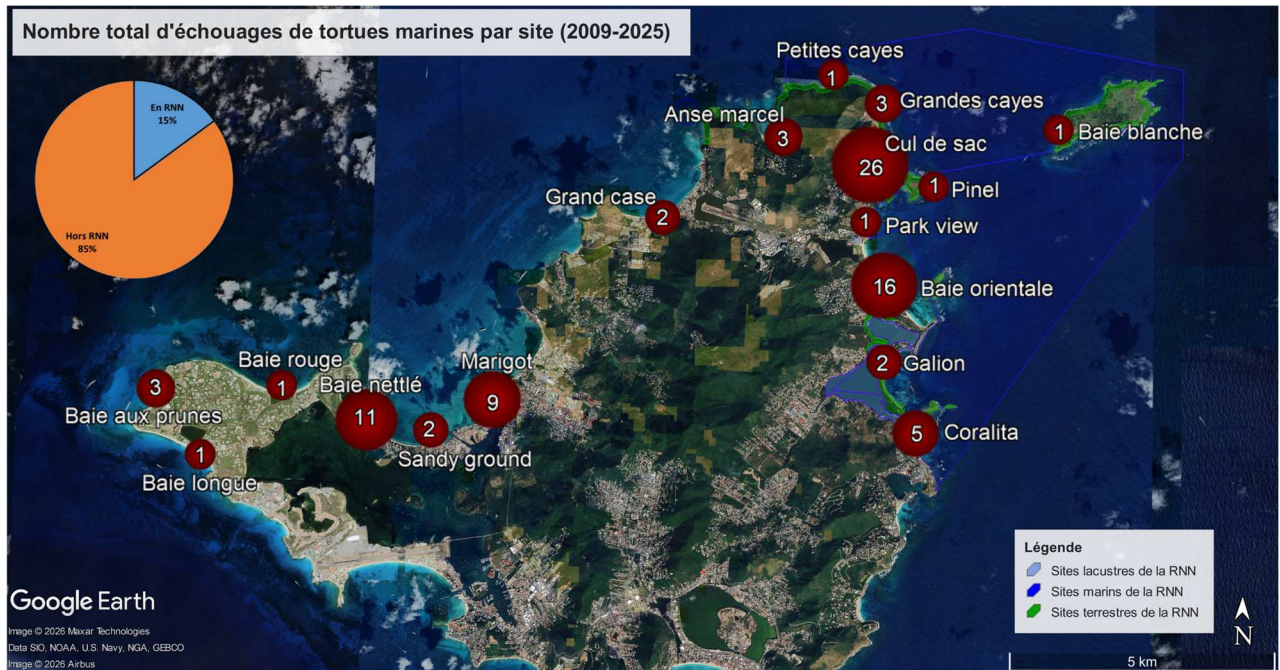


Figure 8 : carte des localisations des nombres d'échouages de 2009 à 2025

FORMATION GESTION DES ECHOUAGES 2025

Le 30 octobre 2025, l'AGRNSM a accueilli la Coordination du Réseau Échouages de l'Archipel de la Guadeloupe & Saint Martin, animé par l'Association Evasion Tropicale, représentée par Caroline RINALDI. Etaient présents les 8 agents de l'AGRNSM, 1 écovolontaire (représentante des écovolontaires au bureau de l'AGRNSM), 2 agents de l'Agence Territoriale de Saint-Barthélemy, et 3 agents de la Nature Foundation Sint-Marteen.

Cette rencontre a été l'occasion de mettre à jour les formations pour la gestion des échouages des 7 agents, et faire la formation initiale d'un autre agent et de l'écovolontaire de l'AGRNSM. Les gestionnaires des espaces protégés des îles voisines de Saint-Barthélemy et de Sint-Marteen ont également pu bénéficier de ces présentations.

La formation s'est déroulée sur une journée, avec une partie en formation théorique (présentation, problématiques et enjeux à Saint-Martin, règlementations, dérogation espèces protégées, charte, procédures d'exploitation, résultats, examens externe et interne) et une partie en formation pratique (outils terrain, exploitation sur tortues morte et vivante).

Les parrainages sont en cours afin de valider les formations des deux participants en formation initiale.



Photo 3 : formation Réseau Echouages, 30 octobre 2025

V. Bilan et perspectives

Campagne 2025 :

La campagne 2025 a été marquée par un total de 8 signalements pour 9 tortues marines, dont 3 juvéniles vivants de tortues imbriquées et 1 tortue imbriquée adulte morte porteuse de bagues. La principale cause probable des mortalités constatées est la collision avec engins à moteur, comme dans la majorité des cas enregistrés à Saint-Martin depuis 2009.

Animation de réseau local :

La mobilisation lors des signalements et la visibilité sur les réseaux sociaux permettent la prise en charge de la majorité des animaux échoués ou en détresse signalés, le plus souvent dans la journée.

Le réseau local de prise en charge des échouages de tortues marines est donc pleinement intégré et opérationnel à Saint-Martin. Il se heurte cependant à l'inexistence d'un centre de soins pour la prise en charge des individus encore en vie, ainsi qu'à celle d'un service d'équarrissage de la Collectivité de Saint-Martin, pour l'enlèvement et l'élimination des carcasses.

De plus, tous les agents de l'AGRNSM (Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin) ont bénéficié en 2025, d'une mise à jour (7 agents) ou d'une formation initiale (1 agent et 1 écovolontaire) à la gestion des échouages par la Coordination du Réseau Échouages de l'Archipel de la Guadeloupe & Saint Martin, animé par l'Association Evasion Tropicale, représentée par Caroline RINALDI.

Perspectives :

Les données collectées depuis 2009 traduisent une légère recrudescence des cas enregistrés de Mars à Mai, de Juillet à Août et de Novembre à Décembre, nécessitant une mobilisation plus importante des animateurs du réseau et des moyens logistiques nécessaires (véhicules terrestre et nautique) durant ces périodes de forte fréquentation des eaux côtières.

Ces données collectées permettent d'identifier plusieurs périodes propices à la mise en place d'actions de sensibilisation des usagers de la mer, dans l'optique d'une réduction des cas de collision avec engins à moteur, menace majeure à Saint-Martin (38% des échouages documentés depuis 2009).

Les actions de parrainage des 3 agents et de l'écovolontaire sont à poursuivre afin de valider leur formation et de bénéficier de la DEP (Dérogation Espèces Protégées) pour des interventions autonomes, en renfort des bénéficiaires du réseau local échouages.



Photo 4 : Tortue imbriquée adulte baguée échouée morte, à Grandes cayes, 29/12/2025.

Références bibliographiques

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2025) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouements et individus en détresse, Année 2024, RNN Saint-Martin, 10 pages.

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2024) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouements et individus en détresse, Année 2023, RNN Saint-Martin, 10 pages.

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2023) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouements et individus en détresse, Année 2022, RNN Saint-Martin, 9 pages.

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2022) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse, Année 2021, RNN Saint-Martin, 9 pages.

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2022) : Tortues marines de Saint-Martin : Suivi des échouages et individus en détresse, Années 2019 et 2020, RNN Saint-Martin

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2022), Suivi des pontes de tortues marines à St Martin : Saisons 2019 et 2020, RNN de Saint-Martin

BERGER A. et CHALIFOUR J. (2020) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2019, RNN de Saint-Martin, 28 pages

CHALIFOUR J. (2019), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2018, RNN Saint-Martin, 17 pages

Vaslet A. & AGRNSM (2018) : Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de St-Martin : 2018-2027. Partie C – Fiches actions, 217p.

BOUSQUET C. et CHALIFOUR J. (2017) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2016, RNN Saint-Martin, 17 pages

NOUHAUD M., CHALIFOUR J. (2016), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 201, RNN Saint-Martin, 19 pages

CHALIFOUR J. (2015), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2014, RNN Saint-Martin, 17 pages

CHALIFOUR J. (2014), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2013, RNN Saint-Martin, 17 pages

CHALIFOUR J. (2013), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2012, RNN Saint-Martin, 20 pages

CHALIFOUR J. (2012), Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2011, RNN Saint-Martin, 14 pages

MALTERRE P. (2010), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2010, RNN Saint-Martin, 14 pages

MALTERRE P. (2009), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2009, RNN Saint-Martin, 17 pages

DIAZ N., CUZANGE P. A. (2009), Plan de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin et des sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, OSA, 311 pages + annexes

ANNEXES

ANNEXE 1 : Fiche terrain Echouages

FICHE TORTUES MARINES MORTES ou en DÉTRESSE

Date : Heure : Commune :

à terre en mer Lieu-dit :

Position GPS longitude : latitude :

Contact Signalant (nom, tel) :

Intervenant (nom, prénom) :

tel :

Espèce

T. imbriquée T. verte T. luth Autre esp. :

Identification certaine : oui non

Stade : œuf nouveau-né Immature Adulte **Mâle**
Femelle

Tortue(s) vivante(s) Code 1

Nombre :

Devenir :

- vétérinaire / Centre De Soins
 remise à l'eau
 réorientation

Poids :

..... kg

Mesures :

Lc : cm

lc : cm

Ld : cm

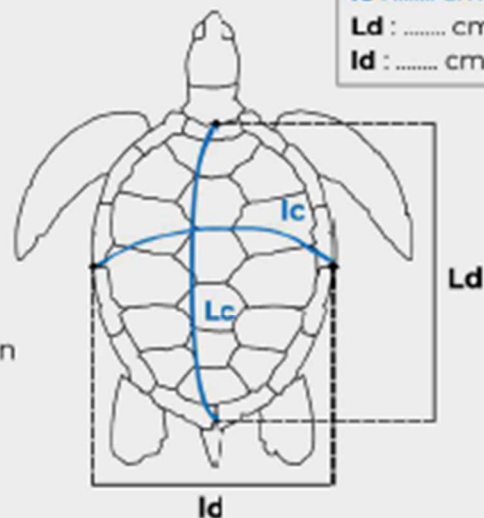
ld : cm

Tortue(s) morte(s)

Nombre :

Devenir :

- laissée(s) sur place > évacuation
 récupération pour exploitation ultérieure
 laissée(s) sur place non transportable



Code décomposition : 2-frais 3-putréfié 4-très putréfié 5-restes

Prise de photos



- Tortue(s) et environnement immédiat
- > distance à la mer :
- > traces de pas oui non
- > traces de chiens oui non



> Autres éléments

Retirer sargasses, sable... sur la tortue avant de la photographier et l'examiner

face dorsale animal entier

face ventrale animal entier

arrière avant

jointures nageoires + cou

jointures nageoires + queue

Autres photos :

Cocher photos prises

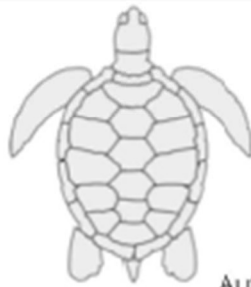
côté droit animal entier

côté gauche animal entier

tête et cou dessus et profils

Relevé d'informations

Dessiner et/ou situer par des flèches



- Corps étranger(s)
- Fracture(s) nageoire(s)
- Hématome(s)
- Fibropapillomatose
- Blessure(s)



Autres :

Cause(s) suggérée(s) :

- Bague(s)
- Pit

N°
 N°